

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 24 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-quatre avril, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Paul Cap de Joux, convoqué le 17 avril 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, à la Mairie de Saint Paul Cap de Joux, sous la Présidence de Monsieur Laurent VANDENDRIESSCHE, Maire.

Présents : Michel BELAVAL, Bruno BERTHOUMIEUX, Brigitte BILLOUX, Jean-Philippe MOULY, Nelly PINEL, Michèle PRAT, Christine VALÉRO, Laurent VANDENDRIESSCHE, Thierry VIALARD, Carole CARNEMOLLA COUSIN, Zalifaou BERNÈS, Michèle GUIRAUD.

Excusés : Christian BELAUT, Ernest DURAND.

Secrétaire de séance : M. Michel BELAVAL a été désigné comme secrétaire de séance.

Objet : Commune : Détermination et affectation du résultat de l'exercice 2023 sur la gestion de l'exercice 2024

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice, considérant qu'il convient de déterminer le besoin de financement de la section d'investissement ainsi qu'il suit :

Déficit d'investissement cumulé au 31/12/23	- €	(D1)
---	-----	------

Reste à réaliser en dépense au 31/12/23	Chapitre 20	0,00	
	Chapitre 21	0,00	
	Chapitre 23	148 000,00	
	Divers		
<i>Total reste à réaliser</i>			148 000,00 (D2)
TOTAL DES DEPENSES A FINANCER (D2)			148 000,00 € (D3)

Excédent d'investissement cumulé au 31/12/23		24 008,73	(R1)
Reste à réaliser en recette au 31/12/23	Chapitre 10		
	Chapitre 13	5 690,90	
	Chapitre 16		
	Divers		
<i>Total reste à réaliser</i>			5 690,90 (R2)
TOTAL DES RECETTES (R1 + R2)			29 699,63 € (R3)

BESOIN DE FINANCEMENT (D1 + D3)- R3 Positif	-118 300,37 €
--	----------------------

Après avoir constaté le résultat de fonctionnement au 31/12/23		
Résultat comptable de l'exercice 2023		128 589,93 €
Résultat antérieur de 2022 reporté		326 396,87 €
RESULTAT CUMULE A AFFECTER sur le fonctionnement		454 986,80 €
Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :		
2024		118 300,37 €
2024		336 686,43 €

Délibération adoptée à l'unanimité sans abstention.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire : Laurent VANDENDRIESSCHE

Secrétaire de Séance : Michel Béval



The image shows a handwritten signature in black ink. The signature is written over a circular official seal. The seal contains a central emblem and the text 'DEPT. PAUL-CAO-DE-ORLÉANS' around the perimeter. The signature appears to be 'Laurent Vandendriessche'.



The image shows a handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive 'M' followed by a long horizontal stroke.